

1990

Esmeralda Thornhill (née en 1948)

Pionnière de la lutte au racisme

Par Françoise Guénette

In Ces femmes qui ont bâti, Éditions du Remue-ménage, 1992 : 579-580.

Depuis la fin des années 1970, déjà, le Mois de l'histoire noire était célébré dans la communauté noire de Montréal. Ce n'est qu'en 1990 que l'événement s'inscrit véritablement à l'agenda public, devenant incontournable, grâce à Esmeralda Thornhill.

Cette avocate et pédagogue, agente d'éducation à la Commission des droits de la personne du Québec (CDP) depuis 1977, a fait de la lutte au racisme l'axe moteur de son travail. Désormais reconnue aux plans national et international comme spécialiste des droits de la personne, M^{me} Thornhill poursuit les mêmes objectifs au niveau montréalais. En 1989, elle est à l'origine de la Déclaration de Montréal contre le racisme. En 1990, par le biais de la CDP, elle amène la Ville à proclamer février Mois de l'histoire noire. «C'est un bon véhicule pour l'éducation aux droits et à l'antiracisme. Notre vision de l'histoire est tellement tronquée! Je voulais ainsi ouvrir une nouvelle fenêtre sur notre vraie — et belle — histoire. Et puis, un mois commémoratif, c'est une façon de rejoindre monsieur et madame Tout-le-monde...»

Esmeralda Thornhill a toujours voulu faire de Montréal une ville plus tolérante et ouverte aux différences. En 1983, grâce à elle, Concordia devient la première université canadienne à offrir des cours sur les femmes noires (Black Women's Studies). Elle a conçu et développé ce programme, où elle enseigne ensuite pendant quelques années. Avec d'autres, elle fonde la Maisonnée, un service d'accueil, d'aide et de référence pour immigrants et immigrantes. Enfin, en 1991, elle devient membre de la Commission de la fonction publique de Montréal, l'organisme chargé d'approuver les examens, les tests d'évaluation et les listes d'éligibilité des employés-es de la Ville, dans un esprit d'équité et d'égalité.

Dans le curriculum vitae de M^{me} Thornhill, ces réalisations n'occupent pourtant que quelques lignes, tant les vingt dernières années ont été remplies. Longtemps enseignante, mère de famille, membre d'innombrables comités aussi bien communautaires que gouvernementaux, cette activiste infatigable impose sa vision partout où elle s'engage, que le terrain d'intervention soit juridique, social ou éducatif. Une détermination qui lui vaut en 1992 le titre de Femme de l'année pour l'action humanitaire et sociale (décerné par le Salon de la femme de Montréal).

Féministe, elle participe à la fondation, en 1980, du Congrès des femmes noires du Canada, qu'elle présidera de 1989 à 1991. En 1983, elle monte le Réseau international d'information pour les femmes d'origine africaine. Le Réseau, à son tour, mène à la création, en 1985, du Black Women's Cross Cultural Communications Institute, dont le quatrième congrès a eu lieu en août 1993 au Venezuela. Convaincue que le mouvement des femmes, peu

représentatif de la réalité de toutes les Québécoises, doit s'ouvrir aux femmes noires, autochtones et asiatiques, elle devient en 1987 la première Noire à siéger au Conseil du statut de la femme.

Avocate, membre du Conseil général du barreau du Québec de 1981 à 1984, Esmeralda Thornhill collabore à la fondation, en 1986, du Congrès des avocats et juristes noirs du Québec. Le Congrès se distingue en organisant régulièrement des activités accessibles au grand public, comme ce Colloque sur les jeunes des minorités, tenu à Montréal en avril 1993. Membre du comité éditorial de la revue *Femmes et Droit*, M^{me} Thornhill signe, là et ailleurs, plusieurs études sur le racisme en milieu juridique ou éducatif.

Après avoir étudié à Montréal et à l'étranger en langues, en pédagogie et en droit (à Denver, San Diego et à Washington, en France comme en Angleterre), Esmeralda Thornhill continue de voyager régulièrement. Par plaisir, mais aussi parce que cette femme de convictions, au discours lucide et mordant, est une conférencière recherchée, dont la renommée rejaillit sur la ville qu'elle a choisi d'habiter.